

MODALITES D'INSCRIPTION

FORMATION (618 € / JOURNÉE)

Pour les biologistes libéraux (session en cours de validation)

1. Dans le cadre du DPC

- Les frais pédagogiques sont pris en charge par l'ANDPC à hauteur de 336€ selon votre forfait disponible, le solde de 282 € est à votre charge.
- À savoir que vous serez en plus indemnisé personnellement à hauteur de 224 €, selon votre forfait disponible. (PS - vérifiez sur votre compte monDPC que vous avez renseigné votre RIB professionnel)

2. Hors DPC

- 618 € / la journée de formation

Pour les biologistes salariés

- 618 € / la journée de formation - pris en charge par les OPCO de votre employeur

Internes

- Inscription gratuite

INSCRIPTION

INSCRIPTION SUR LA PLATEFORME ARMORIS

Vous pouvez vous inscrire dès aujourd'hui :

- Soit sur notre site : <https://formations.armoris.bzh/course/1761818987>
- Soit en scannant directement le QR code pour accéder à la page d'inscription.



INSCRIPTION SUR MONDPC.FR (OBLIGATOIRE POUR LES LIBÉRAUX)

- Vous connecter à votre espace personnel sur le site www.mondpc.fr à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe générés lors de la création de votre compte.
- Indiquer la référence Action 38442525016 (session en cours de validation) vous pourrez vous inscrire dès que cette dernière sera validée par l'Agence du DPC

MODALITÉS DE RÈGLEMENT ET D'ANNULATION

En cas d'empêchement, vous devez nous prévenir au moins deux semaines avant le début de la formation. Une annulation réalisée entre 8 et 14 jours avant le début du stage donnera lieu à une facturation de 50 % du coût total ; si l'annulation est faite dans la semaine précédant le début du stage, la formation sera intégralement facturée. Pour toute annulation intervenant entre l'inscription et deux semaines avant la date de formation, des frais de dossier vous seront facturés pour un montant de 100 € HT, sauf en cas de report sur une autre session.

En cas de problème pour vous inscrire, ou pour tout renseignement concernant l'inscription, vous pouvez nous contacter :

☎ 06 38 69 13 21 / 02 23 45 04 06

✉ cidalia.dossantos@armoris.bzh



LIEU

Hôtel Mercure Gare
1 rue du Capitaine Maignan
35000 RENNES



armoris/BIOCOM OUEST - Le Kléber - 55 bis rue de Rennes - 35510 CESSON SÉVIGNÉ / T. 02 23 45 04 05 - F. 02 23 45 04 08 / www.fbp-syndicat.fr
SARL au capital de 50 000 € - Filiale à 100% du SBBPL (Syndicat Biologistes Bretagne Pays de Loire)
RCS Rennes - SIRET 409 473 378 000 35 - TVA FR 21409473378 - N° d'enregistrement organisme de formation : 53 35 058 64 35

Les Journées Alain Feuille



Actualités en biologie en charge

Prise en charge des pratiques addictives et des vulnérabilités chimiques



Hotel Mercure Gare-Rennes

Jeudi 9 avril 2026

COMITÉ D'ORGANISATION DES JAF

Pr Isabelle Morel - Dr Pierre Guéret - Dr Olivier Garnier
Dr Pierre Le Treut - Dr Jean François Dézier

INTERVENANTS

Dr Maxime ALEXANDRE - Dr Alain BAERT - Dr Quentin BEAULIEU - Dr François BENEZIT
Dr Charline BOTTINELLI - Dr Thomas GICQUEL - Dr Pierre GUERET - Pr Isabelle MOREL
Dr Romain PELLETIER - Dr Martine ROPERT - Dr Adrien TURBAN





Les Journées Alain Feuille

« La soumission chimique est devenue, ces dernières années, un véritable enjeu de santé publique. Le phénomène est en constante progression et les substances impliquées, très nombreuses, appartiennent à des classes pharmacologiques variées et médico-psychologique. La prise en charge des patients victimes se situe à l'intersection des domaines policier, judiciaire et médical. Les biologistes médicaux sont appelés à y jouer un rôle croissant.

Pour son édition 2026, le Comité d'organisation des Journées Alain Feuille a choisi de consacrer la session de toxicologie à cette thématique, en s'intéressant plus particulièrement au rôle des biologistes médicaux dans la prise en charge de la vulnérabilité chimique.

Les conférences aborderont, entre autres, les mécanismes et pratiques de la soumission chimique, les aspects pharmacologiques des substances impliquées, ainsi que le cadre juridique dans lequel les plaintes des victimes peuvent être déposées. Autant de connaissances qui permettront aux biologistes de mieux orienter et conduire les explorations biologiques et toxicologiques. Cette session devrait faire l'objet d'un agrément DPC.

La deuxième session sera consacrée à plusieurs actualités en biologie médicale, portant aussi bien sur la pathologie hémorragique, que sur des thématiques à la frontière de la toxicologie (exposition aux métaux, perturbateurs endocriniens) ou encore de la thérapeutique (nouvelles quinolones).

Nous aurons, comme à chaque édition, le grand plaisir de vous y retrouver. »

Dr Jean-François Dézier

OBJECTIFS

- Renforcer le rôle du biologiste médical dans la prise en charge des vulnérabilités et pratiques addictives.
- Approfondir les connaissances toxicologiques, pharmacologiques et médico-légales.
- Promouvoir une approche pluridisciplinaire et éthique de la biologie médicale.
- Actualiser les compétences face aux évolutions scientifiques et analytiques.

Publics visés : **Biologistes médicaux - Internes**

Modalité durée : **7H**

Format : **PRÉSENTIEL**

QCM PRE et **POST** formation en ligne

Programme



8H30 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET ÉMARGEMENTS
8H50 - MOTS DU PRÉSIDENT

Matinée (8h30 - 12h30)

SESSION DPC (38442525016)

1ère
session

LE RÔLE DU BIOLOGISTE MÉDICAL DANS LA PRISE EN CHARGE DES PRATIQUES ADDICTIVES ET DES VULNÉRABILITÉS CHIMIQUES

- 9h00 Soumission et vulnérabilité chimiques** : Enjeux de repérage et accompagnement – Pr I. Morel
- 9h30 Aspects pharmacologiques** : Vulnérabilité chimique – pratiques addictives : multiplicité des drogues et substances psychoactives, effets sur le comportement – Dr A. Baert - CHU Rennes
- 10h00 Aspects toxicologiques** : Prélèvements, substances impliquées, analyses et conduite à tenir pour le biologiste médical – Dr T. Gicquel / Dr R. Pelletier - Laboratoire de toxicologie CHU Rennes
- 10h30 PAUSE**
- 11h00 Aspects infectieux** : articulation biologie-clinique dans la prise en charge des victimes – Dr F. Benezit
- 11h30 Aspects judiciaires** : contribution du biologiste au parcours médico-légal et à l'accompagnement – Dr M. Alexandre – Institut Médicolégal-CHU Rennes
- 12h00 Cas cliniques de synthèse** : Soumission ou vulnérabilité chimique liées à des pratiques addictives : Dr T. Gicquel - Dr R. Pelletier - Dr M. Alexandre - Dr C. Bottinelli - Pr I. Morel



12H30 DÉJEUNER SUR PLACE INCLUS

Après-midi (14h00 - 17h00)

2ème
session

ACTUALITÉS EN BIOLOGIE MÉDICALE

- 14h00 Recherche des insulines dans le contexte de mésusage et de piqûre malveillante** : Dr C. Bottinelli
- 14h30 Actualités sur l'exposition aux métaux** : Prescription et interprétation - Dr M. Ropert
- 15h00 Actualité sur les perturbateurs endocriniens** – Dr Q. Beaulieu - CERBA
- 15h30 Évaluation et diagnostic biologique des pathologies hémorragiques** - Dr P. Gueret
- 16h00 État des connaissances actuelles** sur la délafloxacin, nouvelle fluoroquinolone dans l'arsenal thérapeutique. Évaluation de son activité in vitro sur des isolats d'entérocoques responsables d'infections urinaires chez l'homme. (Prix de Thèse 2024 Armoris) - Dr A. TURBAN
- 16h30 Thématique à venir** : Prix de thèse 2025

FIN DE SESSION : 17H00



DÎNER DE GALA INCLUS DANS LE PRIX